

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1 : Identification

1.1 Identificateur du produit :

FloraPro^{MC} Eau dure + Oligo 14-0-0 + 17 % Ca

Autres moyens d'identification : 30*9520

1.2 Usage recommandé :

Utilisations identifiées :

Culture hydroponique des plantes, en pépinières et en serres.

Restrictions d'utilisation :

Lire l'étiquette avant l'emploi.

Tenir hors de portée des enfants.

1.3 Fabricant :

General Hydroponics
2877 Giffen Ave
Santa Rosa, CA, É.-U.
95407

Fournisseur :
Hawthorne Canada Limited
199 Bay Street
Suite 5300 Commerce Court West
Toronto, Ontario, Canada
M5L 1B9

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence (24 h) :

CHEMTREC aux É.-U. : 1 800 424-9300

International : 1 703 527-3887

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification :

Classé selon la *US Hazard Communication Standard (HCS 2012)* et le Règlement canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Lésions oculaires graves, cat. 1

Toxicité aiguë (orale), cat. 4

2.2 Éléments d'étiquetage :



Danger.

Provoque des lésions oculaires graves.

Nocif en cas d'ingestion.

Prévention

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

2.3 Autres dangers :

AVERTISSEMENT : Cet engrais renferme du bore, du cuivre, du manganèse, du molybdène et du zinc, et ne doit être employé que de la manière recommandée. Il peut être nocif s'il est employé mal à propos.

Contient des sels de nitrate. L'ingestion peut provoquer la méthémoglobinémie. Les enfants âgés de moins d'un an sont les plus vulnérables à la méthémoglobinémie causée par l'ingestion de nitrate.

L'exposition aux poussières aéroportées peut provoquer l'irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 3 : Composition/information sur les ingrédients

<u>Nom chimique</u>	<u>Numéro de CAS</u>	<u>% en poids</u>	<u>Classification</u>
Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	15245-12-2	80 à 95	Toxicité aiguë 4; H302 Lésions oculaires 1; H318

Section 4 : Premiers soins

4.1 Description des premiers soins :

Inhalation : Si des symptômes se manifestent, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin en cas de malaise ou d'inquiétude.

Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau : Rincer la peau à grande eau. Si l'irritation persiste, demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ingestion : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, coucher la personne sur le côté, en position de récupération. Rincer la bouche.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés :

Inhalation : L'exposition aux poussières aéroportées peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des brûlures.

Contact avec la peau : Une exposition prolongée peut causer une irritation de la peau.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements, des frissons et des malaises gastro-intestinaux. L'effet retardé de l'ingestion de grandes quantités de produit peut entraîner la formation de méthémoglobine. Les symptômes comprennent des lèvres, des ongles et la peau bleuâtres, des étourdissements et des maux de tête.

4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :

En cas d'ingestion accidentelle par un enfant : obtenir immédiatement de l'aide médicale. Emporter le récipient, l'étiquette ou prendre note du nom du produit lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

4.4 Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit :

Pas disponible

Section 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs :

Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Eau pulvérisée, mousse extinctrice appropriée, poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone.

5.2 Dangers spécifiques du produit :

Ininflammable ou non combustible.

La combustion du produit peut produire des fumées irritantes contenant des oxydes d'azote.

Les résidus du produit chauffé jusqu'à sa sécheresse peuvent contenir des sels de nitrate secs, un oxydant qui peut intensifier un incendie.

En cas d'incendie, les récipients fermés peuvent éclater violemment.

5.3 Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers:

Les pompiers doivent porter des combinaisons de protection complètes, incluant un appareil respiratoire autonome, lorsqu'ils combattent un incendie d'origine chimique. Minimiser et contenir le ruissellement de l'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence :

Arrêter le déversement si cela peut être fait sans risque.
Porter des gants adéquats et une protection oculaire appropriée.
Ne pas toucher au produit déversé.
Les déversements peuvent constituer un risque de glissement.

6.2 Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher que des rejets importants s'infiltrent dans les drains, les égouts et les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Recueillir le produit à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur sec et le placer dans un récipient pour être réutilisé ou éliminé adéquatement.

Section 7 : Manutention et stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Lire l'étiquette avant l'emploi.
Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Éviter tout contact avec les yeux.
Ne pas avaler.
Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements.
Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de sécurité.
Ne pas respirer les poussières.
Se laver les mains après la manipulation.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage :

Tenir hors de portée des enfants.
Conserver dans le récipient d'origine, dans un endroit sec, frais, sombre et sécurisé.
Garder les récipients fermés hermétiquement lorsqu'ils sont inutilisés.
Entreposer à l'écart des produits chimiques incompatibles, y compris les acides, les bases fortes et les réducteurs forts.
Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors du stockage ou de l'élimination.
Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit nocifs; ne pas réutiliser les récipients pour des aliments ou des boissons.

Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Ingrédient	ACGIH® TLV®	Autres limites d'exposition
Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	Aucune établie	Aucune établie

8.2 Contrôles de l'exposition :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Généralement non requis si le produit est utilisé selon le mode d'emploi.

8.3 Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques si le produit peut entrer en contact avec les yeux.

Protection de la peau : Porter des gants de protection en caoutchouc.

Protection des voies respiratoires : Si les concentrations de poussières, d'aérosols ou de brouillards dans l'air provoquent une irritation des voies respiratoires ou des yeux, utiliser une combinaison de contrôles d'ingénierie (p. ex., ventilation) et de protection personnelle (p. ex., porter un appareil respiratoire homologué).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques essentielles :

Apparence :	Poudre solide. Blanc à blanc cassé.
Odeur :	Inodore
Seuil olfactif :	Pas disponible
pH :	5,48 (solution aqueuse 1 %)
Point de fusion/point de congélation :	Pas disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Ne s'applique pas
Point d'éclair :	Ne s'applique pas, ininflammable
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ne s'applique pas
Température d'auto-inflammation :	Ne s'applique pas
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Ne s'applique pas
Taux d'évaporation :	Ne s'applique pas
Pression de vapeur :	Ne s'applique pas
Densité de vapeur :	Ne s'applique pas
Densité relative :	65 lb/pi ³
Solubilité(s) :	4,5 lb par gallon d'eau à 22 °C
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Pas disponible
Température de décomposition :	Pas disponible
Viscosité :	Ne s'applique pas

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Ne réagit pas.

10.2 Stabilité chimique :

Stable.

10.3 Risque de réactions dangereuses :

Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter :

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

10.5 Matières incompatibles :

Acides forts, bases fortes, réducteurs forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

Section 11 : Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Voies d'exposition probables

Ingestion; contact cutané; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Inhalation : Pas disponible

Ingestion : Les données ne sont pas disponibles pour la préparation. Selon les résultats pour le nitrate d'ammonium et de calcium, la préparation peut être nocive en cas d'ingestion.

Cutanée : Pas disponible

11.2 Données de toxicité:

<u>Nom chimique</u>	<u>DL₅₀ orale</u>	<u>DL₅₀ cutanée</u>	<u>CL₅₀ inhalation 4 h d'exposition</u>
Nitrate d'ammonium et de calcium	300 à 2 000 mg/kg (rat)	Pas disponible	Pas disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

11.2 Données de toxicité (suite) :

Corrosion / irritation cutanée

Dans une étude sur l'irritation cutanée aiguë, le nitrate d'ammonium et de calcium n'était pas irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Peut causer une sévère irritation des yeux.

Information pour le nitrate d'ammonium et de calcium : des signes de lésions cornéennes ont été observés lors d'essais sur des animaux exécutés selon les lignes directrices d'essai de l'OCDE.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Les données ne sont pas disponibles. Contient des sels de nitrate. Les nitrates peuvent être réduits en nitrites par des bactéries dans le tube digestif. Les symptômes de l'empoisonnement au nitrite comprennent la méthémoglobinémie, les nausées, les étourdissements, l'augmentation de la fréquence cardiaque et la paralysie respiratoire. Les enfants âgés de moins d'un an sont les plus vulnérables à la méthémoglobinémie causée par l'ingestion de nitrate.

L'inhalation de poussières peut provoquer l'irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Données non disponibles.

Danger par aspiration

Ne répond pas aux critères de classification en matière de toxicité par aspiration.

Sensibilisation respiratoire et/ou cutanée

Données non disponibles.

Cancérogénicité

Les composants de cette préparation n'apparaissent dans aucune liste officielle du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), de l'ACGIH (*American Conference of Governmental Industrial Hygienists*), de l'OSHA (*Occupational Safety and Health Administration*) ou du NTP (*National Toxicology Program*), en tant que cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Données non disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas reconnu pour être mutagène.

Effets d'interaction

Données non disponibles.

Section 12 : Données écologiques

12.1 Toxicité :

Prévenir les rejets de ce produit dans les cours d'eau naturels.

12.2 Persistance et dégradation :

Intrinsèquement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Ne s'applique pas

12.4 Mobilité dans le sol :

Données non disponibles.

Section 13 : Données sur l'élimination

13.1 Méthodes d'élimination :

Jeter le récipient vide avec les ordures ménagères ou le mettre au recyclage.

Si le produit est contaminé, l'éliminer dans un site d'enfouissement approuvé, conformément à la réglementation municipale ou provinciale, lorsqu'elle s'applique.

Communiquer avec les autorités locales pour connaître le mode d'élimination approprié de grandes quantités de produit inutilisé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 14 : Informations relatives au transport

14.1 Règlements du Transport des marchandises dangereuses (TMD) du Canada :

Non régi

14.2 U.S. Hazardous Materials Regulation (DOT 49CFR) :

Non régi

Section 15 : Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation/législation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement spécifique à la substance ou au mélange : Canada

Statut RRSN : Tous les ingrédients figurent sur la LIS ou ne sont pas tenus d'être inscrits.

É.-U.

Statut TSCA : Tous les ingrédients figurent à l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA.

Section 16 : Autres informations

Date de révision :

29 oct. 2018

Références et sources des données :

CCHST, Cheminfo

HSDB – *Hazardous Substances Data Bank*

NIOSH *Pocket Guide*

CNESST – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Légende des abréviations :

ACGIH® – *American Conference of Governmental Industrial Hygienists*

SGH – Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

DL₅₀ – Dose létale moyenne; la dose provoquant 50 % de mortalité

OSHA – *Occupational Safety and Health Administration*

SIMDUT – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Autres informations :

Les renseignements contenus dans la présente fiche sont, à la connaissance du fournisseur (voir la Section 1 Identification), exacts et fiables à la date de préparation du document. Cependant, aucune garantie expresse ou implicite n'est faite par rapport à l'exactitude ou à la fiabilité de ces renseignements; le fournisseur ne pourra être tenu responsable de toute perte ou de tout dommage résultant de l'utilisation de ces renseignements. Aucune autorisation n'est consentie ni insinuée vis-à-vis de l'utilisation sans licence d'une invention brevetée. De plus, le fournisseur ne pourra être tenu responsable des dommages ou blessures résultant de l'utilisation anormale du produit, du non-respect des pratiques recommandées ou des risques liés à la nature du produit.